

Jours de collecte des déchets dans votre commune

À partir du 3 octobre 2011



→ Communes rurales NORD-OUEST



Les bacs sont à sortir la veille des jours de collecte à partir de 20h00 et à rentrer le lendemain matin avant 12h00.

Attention : tout conteneur présent sur la voie publique en dehors des jours et heures de collecte est passible d'une contravention.

Communes concernées :

Fouquénies, Goincourt, Herchies, Le Mont-Saint-Adrien, Pierrefitte-en-Beauvaisis, Saint-Germain-la-Poterie, Saint-Paul, Savignies.

Pas de collecte les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre

www.beauvaisis.fr

Pour toute question relative à la gestion de vos déchets, n'hésitez pas à contacter le **0 800 00 60 40**

Jours de collecte des déchets dans votre commune

À partir du 3 octobre 2011

→ Communes rurales NORD-OUEST

	LUNDI	VENDREDI
 EMBALLAGES PLASTIQUES ET MÉTALLIQUES 		 SEMAINES PAIRES
 PAPIERS ET CARTONNETES 		 SEMAINES IMPAIRES
 ORDURES MÉNAGÈRES 		
 VÉGÉTAUX Collecte réservée uniquement aux particuliers 		

- **Semaines paires** : collecte des ordures ménagères et des emballages plastiques et métalliques.
- **Semaines impaires** : collecte des ordures ménagères et des papiers-cartons.
- **Déchets végétaux** : collecte du 1^{er} lundi du mois d'avril au dernier lundi du mois de novembre.

Liste des colonnes d'apport volontaire pour la collecte du verre

(sous réserve de modification de l'emplacement)

- FOUQUENIES** : Stade.
- GOINCOURT** : Rue Jean Jaurès / Salle des fêtes / Point Vert.
- HERCHIES** : Route de Camdeville / Chemin vicinal des Forges.
- LE-MONT-SAINT-ADRIEN** : Route de Rome.
- PIERREFITTE-EN-BEAUVAISIS** : Rue du Vault / Impasse de Gournay.
- SAINT-GERMAIN-LA-POTERIE** : Rue du Fil d'Or.
- SAINT-PAUL** : Hameau de Sorcy / Rue de l'Avelon.
- SAVIGNIES** : Route de Pierrefitte (Cimetière).

LES ENCOMBRANTS

Les **déchets encombrants** ne sont pas collectés avec les ordures ménagères. Ils sont acceptés toute l'année dans les déchetteries du territoire (Beauvais et Auneuil) ou collectés, en porte-à-porte, sur simple rendez-vous au **0 800 00 60 40** pour les personnes à mobilité réduite ou sans moyen de transport. La collecte est **limitée à 3m³** et à **un seul rendez-vous par mois**.

Pour la collecte sur rendez-vous, les encombrants acceptés sont les suivants :

- Electroménagers (lave-linge, réfrigérateur, congélateur, appareil de cuisson...);
- Bois et dérivés (meubles, portes, fenêtres...) de dimension inférieure à 2 mètres;
- Sanitaires (évier, W.C, lavabo...);
- Textiles (matelas, sommiers, canapés...);
- Produits électroniques et électriques (téléviseur, informatique, jouets...).

Les encombrants acceptés uniquement en déchetterie sont les suivants (pas de collecte à votre domicile) :

- Gravats, déblais, terre;
- Déchets végétaux;
- Déchets dangereux (peintures, solvants, huiles de vidanges...);
- Pneus, batteries.